

Exigences de consultation publique prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

		Énoncé de vision	Révision PMAD*/SAD**	Modification PMAD/SAD	Plan d'urbanisme	Règlements d'urbanisme	Règlements régionaux
Délai de publication de l'avis public	7 jours avant l'assemblée					X	
	15 jours avant l'assemblée	X		X	X		X
	30 jours avant l'assemblée		X				
Affichage de l'avis public au bureau de la municipalité (ou de chaque municipalité visée par le projet)			MRC***		X	X	X
Résumé du projet joint à l'avis public ou distribué à chaque adresse du territoire visé par le projet		X	X	X	X		X
Tenue de l'assemblée publique	Par le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci				X	X	
	Par une commission créée par le conseil et formée de membres de celui-ci	X	X	X			X
Nombre d'assemblées publiques	1 assemblée publique				X	X	X
	Au moins 1 assemblée publique ET 1 assemblée publique sur le territoire de chaque municipalité visée par le projet qui en fait la demande	MRC	MRC	MRC et CMM****			
	Nombre d'assemblées publiques et territoires visés par celles-ci prévus par la LAU	CM	CM				

* PMAD : plan métropolitain d'aménagement et de développement

** SAD : schéma d'aménagement et de développement

*** MRC : municipalité régionale de comté

**** CM : communauté métropolitaine